

De : ARNOUX Florence [...]

Envoyé : lundi 28 août 2023

À : CNS <CNS@sante.gouv.fr>

Cc : BADELL Henri ; [...]

Objet : RE: RAPPEL POUR CONTRIBUTION : saisine de la CNS sur le projet de Stratégie nationale de santé 2023-2027 : réponse attendue d'ici le 7 septembre inclus : - collègue 1

[...] voici un premier retour conjoint avec mon suppléant, M. Henri Badell.

Page 17 :

- *D'ici 2030, 80% de couverture vaccinale anti-HPV chez les filles*

Pourquoi aucun objectif pour les garçons ?

page 32.

1.1.1 Garantir à chaque personne en situation de handicap un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes

La poursuite de la transformation de l'offre doit permettre de renforcer, graduer et diversifier les solutions d'accompagnement. Il s'agit de prendre en compte l'évolution des besoins et attentes des personnes en situation de handicap, notamment l'augmentation des personnes handicapées vieillissantes. Ce virage inclusif s'attache à promouvoir l'autodétermination, la pair-aidance et prendre en compte l'ensemble des dimensions telles que la vie intime, affective et sexuelle.

Les établissements et services passent d'une logique de places à une logique de services. Parallèlement, le secteur sanitaire est appelé à étayer les parcours de soins (formation des professionnels, déploiement des référents handicap, renforcement des consultations dédiées, « Handibloc »...).

Au-delà de l'évolution des modes d'accompagnement, la création de nouvelles solutions a également été annoncée dans le cadre de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 et permettra d'apporter une attention particulière aux territoires les plus en tension tout en renforçant l'offre pour les publics sans solution satisfaisante à ce jour (Île-de-France, Outre-Mer...).

Cibles :

- *D'ici 2025, création du fonds territorial d'accessibilité confié aux préfets afin d'accompagner les établissements recevant du public de 5ème catégorie*
- *D'ici 2030, création de 50 000 solutions nouvelles pour répondre aux besoins des personnes sans solution.*

La création de solutions nouvelles (50 000 solutions) doit être accélérée, priorité Nationale à ramener à 2025 si possible.

Par ailleurs il apparait indispensable de mettre en place dans chaque territoire les outils de mesure des besoins, comme par exemple :

- 1) Nombre d'enfants en situation de handicap scolarisé
- 2) Nombre de jeunes mineurs en situation critique ou complexe (en attente de prise en charge adaptée)
- 3) Nombre de jeunes en imes en aménagements creton
- 4) Nombre de personnes âgées en attente de place en ehpad

Il est également indispensable de renforcer la mise en réseau, sur le même territoire, les EMS et les établissements sanitaires

Page 43

1.1.2 Réformer les modalités de financement pour porter des objectifs de santé publique, populationnels et de responsabilité territoriale

*Le financement sur objectifs de santé publique, dans une acception large incluant les dimensions de qualité et de pertinence, reste encore assez marginal aujourd'hui dans les modes de financement des offreurs de soins en ville comme dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour autant le système de santé doit s'adapter à de nouveaux enjeux populationnels et territoriaux : le développement de la prévention, la capacité à rendre des services à une population, la valorisation de l'aller-vers, des prises en charge complexes incluant la coordination d'acteurs d'horizons différents, la réponse aux situations de crise. Ainsi, une approche visant à promouvoir la responsabilité populationnelle **partagée** et territoriale des professionnels et des établissements méritera d'être approfondie dans les années à venir. Cette approche est d'autant plus pertinente que le développement de la rémunération sur objectifs de santé publique pour les médecins et les pharmaciens a eu des résultats encourageants.*

Je vous invite à citer la démarche de responsabilité populationnelle portée depuis 2 ans dans plusieurs territoires pionniers : [La FHF en action | Responsabilité populationnelle : tous acteurs de notre santé ! | Fédération Hospitalière de France](#)
[Diapositive 1 \(fhf.fr\)](#)

Et pourquoi pas inviter à la démultiplier sur les territoires (sur le diabète, l'ISC mais aussi sur toutes les maladies chroniques).

Enfin je me permets de vous joindre à toutes fins utiles notre contribution FHF PACA, dans laquelle nous faisons des propositions très concrètes en matière d'organisation et de responsabilité territoriale et populationnelle [Fédération Hospitalière de France, Région PACA - Priorités et propositions de la FHF- PACA pour un Schéma Régional de Santé \(3\) de refondation / Contribution au SRS3 \(fhf-paca.fr\)](#)

[...]



Florence ARNOUX
Déléguée régionale
Fédération Hospitalière de France Provence-
Alpes-Côte d'Azur
-FHF-PACA-

C'est en agissant aujourd'hui que nous
construisons le monde de demain.



